Envoyé en préfecture le 25/08/2023
Reçu en préfecture le 25/08/2023
Publié le 25/08/2023
ID : 044-200067635-20230825-08_2023_13-AU

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

Feuillet n°2023/

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 24 août 2023

08.2023-13	**INFORMATIQUE** **Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « Renouvellement de la licence ADOBE CREATIVE CLOUD »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°28.03.2023-28 du Conseil communautaire en date du 28 mars 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant la nécessité de renouveler le pack complet ADOBE CREATIVE CLOUD par la société ENVOLIIS, sise Pôle d'activités de la Bretonnière, 8 rue Augustin Fresnel, BOUFFERE, 85600 MONTAIGU,

Considérant que la société ENVOLIIS, sise Pôle d'activités de la Bretonnière, 8 rue Augustin Fresnel, BOUFFERE, 85600 MONTAIGU, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de signer un bon de commande avec la société ENVOLIIS, sise Pôle d'activités de la Bretonnière, 8 rue Augustin Fresnel, BOUFFERE, 85600 MONTAIGU pour le renouvellement pack complet ADOBE CREATIVE CLOUD pour un montant de 7 936.92 HT soit 9 524.30 TTC, pour 1 an et pour 9 utilisateurs.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson
Le 25/08/2023
Jean-Guy CORNU
Président

CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO